

Académie N<sup>o</sup>. de France, à Rome.

Doit

Etat de la Retenue des Pensionnaires en 1821. à part du C. Général

Avoir

avoir

Ne a été payé à Mr. Coigny une somme de 76<sup>fr.</sup> p<sup>r</sup>  
complément de la retenue, laquelle  
Somme ayant été omise au C<sup>o</sup>  
précédent, il convient la restituer

	f c
a Mr. Coigny	400. 00
Meichallon	937. 00
Wette	150. 00
Dubois	300. 00
Boman	513. 00
Nantuil	224. 00
Seurre	140. 00
Vanffempuete	520. 00
Callet	358. 00
Lebeur	490. 00
Laurel	415. 00
Brun	300. 00
Batton	200. 00
Martin Curina	300. 00
Salvy	300. 00
Lebeur	300. 00
<u>Total</u>	<u>5925. 00</u>

La Retenue pour 22. Pensionnaires, pendant  
les 12 mois produirait 264 mois; Mais les  
Pensionnaires Mr. Batton ayant quitté l'Italie  
à la fin d'août pour se rendre en Allemagne,  
le nombre des mois de retenue se réduit à  
260. qui, à raison de 25. francs, prod<sup>uit</sup> L 6500. 00  
Par résultat du précédent C<sup>o</sup> de Retenue  
il restait dû aux Pensionnaires fin C<sup>o</sup>. 1820. L 401. 15

<u>Total</u>	<u>6901. 15</u>	
Ne a été payé aux Pensionnaires d'après le détail ci contenu	5925. 00	15. 15
Il leur est dû	978. 15	15. 15
	<u>6901. 15</u>	

De la quelle somme de Neuf cents Soixante  
- Dix huit fr. quinze centimes le Directeur  
est comptable ayant porté en dépense au  
compte g<sup>o</sup> la Totalité de la Retenue.

Certifié le présent compte. Rome ce 1<sup>er</sup> Mars. 1822.

# Académie N<sup>o</sup> de France à Rome

Doit

Etat de la Retenue des Pensionnaires en 1820. a pars du C. general

avoir

Monte payé a M <sup>rs</sup> Olauz	487. . .
Cogniet	200. . .
Michallon	63. . .
Iselle	285. . .
Samy	330. . .
Rocheant	200. . .
Montviel	384. . .
Seure	64. . .
Vignier	130. . .
Dittoncher	1200. . .
Garnaud	294. . .
Callu	172. . .
Orun	300. . .
Arton	305. . .
Massin-Lurina	300. . .
Dedrun	1320. . .
<hr/>	
	6214. . .

Pendant les huit premiers mois des Pensionnaires, soit  
première à Rome, soit en voyage précédent 168 mois  
Retenue à 25. francs par mois — 9 — 4200. . .  
M<sup>rs</sup> Comy retournent à Paris, et ont été sous le régime de  
Paris jusqu'à ce compris sous le moyen de quittance  
pendant les 4. derniers mois des Pensionnaires qui ont  
60 mois de retenue à 25. fr. par mois — 9 — 2000. . .

Par résultat du précédent C. de Retenue il doit être au  
Pensionnaire par Décembre 1819 — 415. 15.

Mont de ces deux fins le 1<sup>er</sup> 1820 Total = 6615. 15

Mont de au Simon. p. Balance, au 31. Dec<sup>r</sup>. 1820  
401. 15.  

---

---

6615. 15

De la quelle somme de quatre cents un f. 15. c. le Directeur en comptable  
ayant fait en dépense au C. general la totalité de la Retenue.

Justifié le present compte. Rome le 1<sup>er</sup> Janvier 1821.

Joint au <sup>no</sup> 9, 1819.

Académie N.<sup>o</sup> de France, à Rome.

Doit

Etat de la Retenue des Pensionnaires, en 1819. & pare du C.<sup>o</sup> général

Avoir

M. de Paye à M. <sup>r</sup> Pinchon	1125 ..	Paid <sup>l</sup> let 9. prem. mois, 20. sem. premier mois. 60. l. par 25	1500 ..
Alaux	713 ..	les 3. mois suiv. 21. sem. premier mois. 63. par 25	1575 ..
Cogniot	450 ..	les 3. mois suiv. 18. sem. premier mois. 54. par 25	1350 ..
Michallon	200 ..	les 3. mois. 16. sem. premier mois. 48. par 25	1200 ..
Lebe	200 ..	Pensionnaires absents	
Petitot	1350 ..	Paid au C. <sup>o</sup> de S. <sup>r</sup> l. <sup>r</sup> Traitement Pensionné à Salaire fixe	
Ramey	570 ..	M. <sup>r</sup> Petitot, sur sa quot. <sup>e</sup> de 200 fr. le traitement de	
Roman	87 ..	juillet 25. sem. à imputer à la somme de	25 ..
Santeuil	230 ..	M. Pinchon, sur sa quot. <sup>e</sup> de 600. (à imputer à la somme de)	75 ..
Surre	628 ..	M. Coll, sur sa quot. <sup>e</sup> de 200. id. id.	150 ..
London	952 ..	M. Desbours, sur sa quot. <sup>e</sup> de 600. id. id.	75 ..
Sauvagny	955 ..		5450 ..
De Druex	45 ..	Sur le préced <sup>t</sup> de la somme il étoit du aux sem. le 31 <sup>r</sup> 1819	6539. 15
Desbours	1165 ..	Il s'en est dû, par Balance, sur le 21. de 1819, sur sa quot. <sup>e</sup>	12489. 15
Caurel	1085 ..	il a été payé	42776 ..
Coigny	829 ..		
Brun	300 ..		
Coll	300 ..		
Baton	115 ..		
bourgeois	775 ..		
	12094 ..		
	417. 15		
	12489. 15		

Il est dû aux sem. p. Balance au 31<sup>r</sup> 1819

Il y a de la somme de quatre cents quinze et quinze centimes. Le Directeur en comptable a sur son compte de son côté, et a été réglé sur la Balance

inl. au 29<sup>es</sup> de 1818.

Compte de la Caisse des Revenus de l'Académie Royale de France à Rome, à part du C. Général.

Doit

Il a été payé aux Revenus dans le cours des	
7. Dernier mois de 1816	2925 <sup>fr</sup> ..
Dans le cours de 1817	5247 <sup>fr</sup> ..
Dans le cours de 1818	6233 <sup>fr</sup> ..

14605<sup>fr</sup>..00

Rest due aux pensionnaires fin Decembre 1818

21146<sup>fr</sup>..15

Somme payée sur la Caisse dans le cours de 1818. Savoir

M. Caritani	700 <sup>fr</sup> ..00
M. Secotier	1310 <sup>fr</sup> ..00
M. Radier	1315 <sup>fr</sup> ..00
M. Desbours	50 <sup>fr</sup> ..00
M. Coll	300 <sup>fr</sup> ..00
M. Denis	300 <sup>fr</sup> ..00
M. Ramus	109 <sup>fr</sup> ..00
M. Thomas	300 <sup>fr</sup> ..00
M. Alau	300 <sup>fr</sup> ..00
M. Roman	609 <sup>fr</sup> ..00
M. Comy	170 <sup>fr</sup> ..00
M. Peun	300 <sup>fr</sup> ..00
M. Michallon	70 <sup>fr</sup> ..00
	<hr/> 6233 <sup>fr</sup> ..00

Quoi

Rest en qui doit être aux Revenus au 31. mai 1816,	
par rattachement de la gestion de M. Lestienne	5269 <sup>fr</sup> ..15
Pour la Caisse des 7. Dernier mois de 1816	
parties en dépense au Compte de M. Chevignier	2925 <sup>fr</sup> ..00
Pour la Caisse de 20. Pensionnaires en 1817.	
sur le Compte de cet exercice	6275 <sup>fr</sup> ..00
Pour la Caisse de 22. Pensions jusqu'à fin 1818	3250 <sup>fr</sup> ..00
Pour la Caisse de 21. Pensions jusqu'à fin 1818	
M. Rouquier étant Decedé en 2 ans	2625 <sup>fr</sup> ..00

21146<sup>fr</sup>..15

Compte de la Retenue des Reves, à part Du Compte Général.

Don

1.° Il paraît par le Compte qui la Réunion a faite en 1816, pour un ledit 7<sup>e</sup> dernière année au égale la Retenue faite, et qu'on s'est contenté de faire la Comparation, ce qui ne peut être admis sans porter atteinte à la clarté de ce Compte particulier et du Compte Général, ainsi en rétablissant la Réunion pour ce qu'on en a jusqu'ici on a été jusqu'à explication ultérieure, pour

2.° Le Pour la Réunion faite en 1817, suivant le détail au Compte Général

3.° Pour le Pour la Réunion faite en 1818, suivant le détail au Compte Général

Donc 2469.15. Car la Gestion de M.<sup>r</sup> Le Directeur  
 et 1626. , Car celle de M.<sup>r</sup> Le Directeur actuel.

2,925. ,

5,247. ,

8,172. ,

6,497. 15.

14,669. 15.

Avoué.

1.° Pour ce qui est de la Réunion au 31. Mai 1816 par la Réunion de la Gestion de M.<sup>r</sup> Le Directeur, à la suite le Compte établi, entre lui et la Réunion

2.° Pour la Retenue de ce 7<sup>e</sup> dernière année payée en Devis au 1.° Compte de M.<sup>r</sup> Le Directeur

3.° Le Pour celle de 20. Permis au 1.° pour 1817, et suivant le Compte de ces Exercices

5469.15.

2,925. ,

6,275. ,

14,669. 15.

14,669. 15.